

Certificat – poste d’ajustement des sièges d’appoint

Aujourd’hui, nous avons mesuré _____ pour déterminer s’il est prêt (si elle prête) à utiliser une ceinture de sécurité.



Un enfant qui est trop petit pour utiliser une ceinture de sécurité risque d’être gravement blessé dans une collision.

Nous avons mesuré votre enfant en position assise. Les enfants doivent mesurer *au moins* 63 cm (25 pouces) en position assise avant de *pouvoir* utiliser une ceinture de sécurité.

Taille assise
de votre
enfant

Résultats du test :

- Votre enfant mesure moins de 63 cm (25 pouces) en position assise. Il a donc besoin d’un siège d’appoint. Utilisez un siège d’appoint chaque fois qu’il circule dans votre voiture.
- Votre enfant mesure au moins 63 cm (25 pouces). Il pourrait être prêt à utiliser une ceinture de sécurité. Faites notre test.

Demandez à votre enfant de mettre sa ceinture de sécurité dans votre voiture. Vérifiez ce qui suit :

- ✓ La ceinture diagonale passe-t-elle par-dessus l’épaule et en travers de la poitrine, sans toucher le cou?
- ✓ La ceinture abdominale est-elle placée le plus bas possible au niveau des hanches, sous l’abdomen?
- ✓ Les genoux sont-ils confortablement pliés sur le bord de la banquette?

Si vous répondez non à l’une ou l’autre des questions, votre enfant doit continuer à utiliser un siège d’appoint conformément aux recommandations relatives au poids et à la taille du fabricant.

En septembre 2005, une loi ontarienne rendra obligatoire l’usage des sièges d’appoint pour les enfants de moins de 8 ans, dont le poids est inférieur à 36 kg (80 livres) et mesurant moins de 145 cm (4 pieds et 9 pouces). Nous encourageons vivement les parents et les soignants à utiliser un siège d’appoint correctement ajusté jusqu’à ce que leur enfant puisse porter une ceinture de sécurité conformément aux règles susmentionnées.

Pour obtenir d’autres renseignements sur les sièges d’appoint et les sièges d’auto, visitez www.safekidscanada.ca, composez le 1 888 723-3847, visitez www.regional.niagara.on.ca/carseats ou appelez le Bureau de santé de la région de Niagara, Programme de prévention des blessures, au 905 688-8248, poste 7362.

